



LE PRÉSIDENT

Bourges, le 6 octobre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers concitoyens,

Vous êtes attachés à votre département et à son Conseil général qui intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des habitants du Cher. Le Conseil général exerce sa solidarité vis-à-vis des plus démunis, des personnes âgées, des personnes handicapées et des enfants. Vous êtes aussi désireux qu'il puisse poursuivre ses actions de service public en faveur des communes, des collègues, des routes, des transports, de la culture, du sport, de l'environnement, du tourisme...

Pourtant, **plusieurs lois en préparation risquent de mettre à mal nos possibilités d'intervention en votre faveur :**

- Au 1^{er} janvier 2010, le Département ne percevra plus la taxe professionnelle et peut-être plus la taxe d'habitation, sans pour autant que soit allégée la facture du contribuable. Près de 90 % de nos ressources dépendront alors du seul bon vouloir de l'État qui décide par ailleurs des 2/3 de nos dépenses. Autant dire que les Conseils généraux, privés de toute capacité d'action en faveur de leur territoire, ne seront plus rien d'autre qu'**une courroie de transmission du gouvernement.**
- Avant la fin de l'année une autre loi devrait être votée pour mettre un terme, à partir de 2014, aux actuels conseillers généraux pour les remplacer par des conseillers territoriaux en nombre moindre qui partageraient leur temps entre la gestion du Département et celle de la Région. **Nos territoires n'auraient rien à gagner en ayant des élus plus lointains et moins nombreux.** Ce projet ne pourrait qu'être préjudiciable à la démocratie locale.
- Projet tout aussi grave, **les Départements pourraient ne plus être autorisés à aider les communes,** les associations, la culture, le sport...

Ainsi, dépourvues de ressources, accablées de charges décidées par l'État, interdites d'agir dans de nombreux domaines, **les collectivités départementales vont se trouver, de fait, sous l'entière tutelle de l'État** qui ne se prive pourtant pas de leur demander de l'aider à payer les routes nationales, ses autoroutes... Comment pourrait-on dans ces conditions participer au financement du TGV que nous appelons de nos vœux ?

Si l'on sait que les Conseils généraux, avec les Communes et les Régions, tout autant mises en difficulté, financent 73 % des investissements publics dans notre pays, on peut prédire sans grand risque de se tromper que cela portera un grave préjudice à l'économie française, entraînant de nombreuses pertes d'emplois.

N'acceptons pas cette dérive.

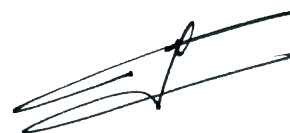
Conscients des risques qu'encourent les collectivités territoriales, des élus de toutes sensibilités politiques partagent ces craintes et ces points de vue et condamnent ces projets.

N'acceptons pas l'inacceptable.

C'est pour vous permettre de venir dialoguer, avec les conseillers généraux, de ces questions et de ces nouvelles menaces qui concernent l'ensemble des Départements de France que je vous convie à venir nombreux aux réunions organisées dans tout le département. Vous en trouverez la liste ci-dessous.

Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers concitoyens, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Alain RAFESTHAIN,
Président du Conseil général du Cher



Retrouvons-nous pour un
débat public à 18 h 30 :

● Mardi 17 novembre
LIGNIÈRES Centre socio-culturel

● Jeudi 19 novembre
AUBIGNY Salle des fêtes

● Lundi 23 novembre
BAUGY Salle des fêtes

● Mardi 24 novembre
BOURGES Salle du duc Jean
Hôtel du Département

● Lundi 30 novembre
SAINT-FLORENT-SUR-CHER
Salle Roseville

● Mardi 1^{er} décembre
SAINT-AMAND-MONTROND Salle de bal,
place de la République

● Jeudi 10 décembre
VIERZON Salle Madeleine Sologne

● Mardi 15 décembre
SANCOINS Centre Oscar Méténier